

TOUR AUVERGNE - CHAMPIONNAT INDIVIDUEL - 36 +

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la zone Auvergne, prioritairement aux joueurs dont l'index est >36.

2 rencontres sur des parcours 9 trous joués en 18 trous, Les joueurs sont encadrés par des joueurs confirmés de leur AS ou d'une autre AS.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des joueurs se feront par Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) jusqu'au dimanche minuit précédent la compétition.

Prioritairement réservé aux index supérieur à 36 - Chaque joueur devra s'acquitter auprès du club organisateur d'un droit de jeu de 30 €.

FORME DE JEU

Formule de jeu : stableford - Par + 5 / 18 trous / simples mixtes.

Départs rouges et jaunes.

CLASSEMENT

L'objectif de la 36+ est de faire découvrir le jeu en compétition, de nouveaux parcours, de se classer ou d'améliorer son classement.

COMITE DE L'EPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant du golf Entreprise.

DATES et LIEUX DES RENCONTRES

01-juin-24	LES AVENELLES
12-oct-24	LES VOLCANS

RESULTATS

Les résultats seront diffusés sur le site Internet du Comité Territorial - Onglet Golf d'Entreprise